

Les Convulsionnaires de Saint-Médard.

(Société, 15 juillet 1859.)

Notice. François Pâris, fameux diacre de Paris, mort en 1727 à l'âge de 37 ans, était fils aîné d'un conseiller au parlement ; il devait naturellement succéder à sa charge, mais il aima mieux embrasser l'état ecclésiastique. Après la mort de son père il abandonna ses biens à son frère. Il fit pendant quelque temps des catéchismes à la paroisse de Saint-Côme, se chargea de la conduite des clercs et leur fit des conférences. Le cardinal de Noailles, à la cause duquel il était attaché, voulut le faire nommer curé de cette paroisse, mais un obstacle imprévu s'y opposa. L'abbé Pâris se consacra alors entièrement à la retraite. Après avoir essayé de diverses solitudes, il se confina dans une maison du faubourg Saint-Marcel ; là il se livra sans réserve à la prière, aux pratiques les plus rigoureuses de la pénitence et au travail des mains : il faisait des bas au métier pour les pauvres, qu'il regardait comme ses frères ; il mourut dans cet asile. L'abbé Pâris avait adhéré à l'appel de la bulle Unigenitus, interjeté par les quatre évêques ; il avait renouvelé son appel en 1720. Ainsi il a dû être peint diversement par les partis opposés. Avant de faire des bas, il avait enfanté des livres assez médiocres. On a de lui des explications sur l'épître de saint Paul aux Romains, sur celle aux Galates, une analyse de l'épître aux Hébreux que peu de personnes lisent. Son frère lui ayant fait ériger un tombeau dans le petit cimetière de Saint-Médard, les pauvres que le pieux diacre avait secourus, quelques riches qu'il avait édifiés, plusieurs femmes qu'il avait instruites, allèrent y faire leurs prières ; il y eut des guérisons qui parurent merveilleuses, des convulsions qu'on trouva dangereuses et ridicules. La cour fut enfin obligée de faire cesser ce spectacle en ordonnant la clôture du cimetière, le 27 janvier 1732. Alors les mêmes enthousiastes allèrent faire leurs convulsions dans des maisons particulières. Le tombeau du diacre Pâris fut, dans l'esprit de bien des gens, le tombeau du jansénisme ; mais quelques autres personnes y crurent voir le doigt de Dieu, et ne furent que plus attachées à un parti qui produisait de telles merveilles. On a différentes vies de ce diacre dont on n'aurait peut-être jamais parlé, si on n'avait voulu en faire un thaumaturge.

Parmi les phénomènes étranges que présentaient les Convulsionnaires de Saint-Médard, on cite :

La faculté de résister à des coups si terribles qu'il semblait que leur corps dût en être broyé ;

Celle de parler des langues ignorées ou oubliées par eux ;

Un déplacement extraordinaire de l'intelligence ; les plus ignorants d'entre eux improvisaient des discours sur la grâce, les maux de l'Eglise, la fin du monde, etc.

La faculté de lire dans la pensée ;

Mis en rapport avec les malades, ils éprouvaient les douleurs aux mêmes endroits que ceux qui les consultaient ; rien n'était plus fréquent que de les entendre prédire eux-mêmes les différents phénomènes anormaux qui devaient survenir dans le cours de leurs maladies.

L'insensibilité physique produite par l'extase donna lieu à des scènes atroces. La folie alla jusqu'à crucifier véritablement de malheureuses victimes, à leur faire subir dans tous ses détails la Passion du Christ, et ces victimes, le fait est attesté par les témoignages les plus authentiques, sollicitaient les terribles tortures désignées chez les Convulsionnaires sous le nom de grand secours.

La guérison des malades s'opérait, soit par le simple attouchement de la pierre tumulaire, soit par la poussière qui se trouvait alentour et que l'on prenait dans quelque boisson, ou qu'on appliquait sur des ulcères. Ces guérisons, qui furent très nombreuses, sont attestées par mille témoins, et plusieurs de ces témoins, hommes de science, incrédules au fond, ont enregistré les faits sans savoir à quoi les attribuer.
(PAULINE ROLAND.)

1. Evocation du diacre Pâris. - R. Je suis à vous.

2. Quel est votre état actuel comme Esprit ? - R. Errant et heureux.

3. Avez-vous eu d'autres existences corporelles depuis celle que nous vous connaissons ? - R. Non ; je suis constamment occupé à faire du bien aux hommes.

4. Quelle fut la cause des phénomènes étranges qui se passèrent chez les visiteurs de votre tombeau ? - R. Intrigue et magnétisme.

Remarque. Parmi les facultés dont étaient doués les Convulsionnaires, on en reconnaîtra sans peine dont le somnambulisme et le magnétisme offrent de nombreux exemples ; telles sont entre autres : l'insensibilité physique, la connaissance de la pensée, la transmission sympathique des douleurs, etc. On ne peut donc douter que ces crises ne fussent dans une sorte d'état de somnambulisme éveillé, provoqué par l'influence qu'ils exerçaient les uns sur les autres à leur insu. Ils étaient à la fois magnétiseurs et magnétisés.

5. Par quelle cause toute une population fut-elle douée subitement de ces facultés étranges ? - R. Elles se communiquent très facilement dans certains cas, et vous n'êtes pas assez étrangers aux facultés des Esprits pour ne pas comprendre qu'ils y prirent une grande part, par sympathie pour ceux qui les provoquaient.

7. Y prîtes-vous, comme Esprit, une part directe. - R. Pas la moindre.

8. D'autres Esprits y concoururent-ils ? - R. Beaucoup.

9. De quelle nature étaient-ils en général ? - R. Peu élevée.

10. Pourquoi ces guérisons et tous ces phénomènes cessèrent-ils quand l'autorité s'y opposa en faisant fermer le cimetière ? L'autorité avait donc plus de puissance que les Esprits ? - R. Dieu voulut faire cesser la chose parce qu'elle dégénéra en abus et en scandale ; il lui fallait un moyen, il employa l'autorité des hommes.

11. Puisque vous n'étiez pour rien dans ces guérisons, pourquoi choisissait-on plutôt votre tombeau que celui d'un autre ? - R. Croyez-vous qu'on m'ait consulté ? On a choisi mon tombeau par calcul : mes opinions religieuses d'abord, et le peu de bien que j'avais cherché à faire ont été exploités.
